



Le 27 novembre 2020

Chers paroissiens,

Mercredi soir, le Président de la République annonçait une reprise des cultes avec une jauge fixe à trente personnes. Cette annonce ne correspondant pas à ce qui avait été discuté auparavant avec le Président de la Conférence des Évêques de France, nous nous attendions à une rectification le lendemain, mais il n'en a rien été. Nous apprenons ce matin qu'un référé devant le Conseil d'État a été déposé par la conférence épiscopale.

Gardons-nous de nous ériger trop vite en partisans ou en opposants politiques. Nous ne sommes pas en situation de décideurs et de toute évidence des éléments nous échappent. Quoi qu'il en soit, les mesures demandées par le Gouvernement ne sont pas adaptées au réel de notre situation.

Comment réagir face à un ordre absurde ou une problématique insoluble ? Nous vivons un cas d'école. Dans nos vies, c'est une question à laquelle nous avons tous été confrontés personnellement ; voilà qu'aujourd'hui, nous devons apporter une réponse collective. Une chose est certaine ; nous ne trouverons pas de juste réponse en opposant catégoriquement le choix de l'obéissance et celui de la liberté.

Les données du problème

La célébration du culte (Messes, funérailles, mariages, etc.) est autorisée dans la limite des trente personnes. Cette règle est valable au moins jusqu'au 15 décembre, soit un peu moins de trois semaines. Cela recouvre trois dimanches ainsi que la solennité de l'Immaculée Conception, le 8 décembre.

Nous sommes actuellement quatre prêtres à célébrer des Messes sur Irigny, Saint-Genis-Laval, Brignais et Chaponost. Par nécessité, le dimanche, les prêtres sont autorisés à célébrer jusqu'à trois Messes dans la journée. Le principe étant de n'en célébrer qu'une seule. Chaque dimanche, nous estimons que nos assemblées rassemblent environ mille deux cent personnes. En semaine, nous sommes un peu plus de cinquante chaque jour.

Les éléments de réponse

Hier, Monseigneur Dubost a demandé aux curés de respecter les règles en vigueur. Il a aussi été demandé aux doyens de réunir les curés de leur secteur pour adopter une position cohérente sur le plan local, ce que nous avons pu faire dès hier soir. Il ressort de cette rencontre que nous refusons de répondre à l'absurde par l'absurde. Nous recherchons ce qui a du sens et sommes surtout préoccupés à encourager les fidèles au sens de l'unité, au sens de l'Eucharistie et au sens du dimanche. Si nous y parvenons, ce temps d'épreuve se sera révélé providentiel.

Ce que nous ferons

La situation actuelle est délicate et plusieurs réponses sont possibles. Il ne nous appartient pas de faire notre marché, y compris parmi les évêques de France, pour justifier nos opinions personnelles. Ici, nous sommes dans le diocèse de Lyon et il y a un « pilote dans l'avion » en la personne de Mgr Dubost. Vous trouverez ci-dessous une exhortation de Saint Ignace d'Antioche qui reçoit aujourd'hui un écho particulier : « là où est l'évêque, que là soit la communauté. » Concrètement, pour nos paroisses, nous reprenons la célébration des Messes en semaine avec des horaires supplémentaires pour permettre la participation d'un plus grand nombre.

Ne pouvant proposer un nombre suffisant de célébrations le dimanche et refusant le non-sens que serait un accès limité, nous ne pouvons ouvrir à tous la Messe dominicale et poursuivons sa diffusion sur YouTube, le dimanche à 10h30. Nous continuons de proposer des temps d'adoration et de confession.

Avec les temps d'adoration eucharistique et la lente reprise des Messes, nous retrouvons le chemin de l'Eucharistie.

Nous pourrions communier et recevoir le corps du Christ, ce qu'en réalité nous n'avons jamais cessé de faire.

Voilà aussi un enseignement de ce temps d'épreuve et de bénédiction ; le Christ est un.

Recevoir l'Eucharistie, c'est communier au Corps du Christ

Aimer et aider le plus pauvre, c'est communier au même Corps du Christ.

Rechercher l'unité par la communion avec l'évêque, c'est aussi communier à l'unique Corps du Christ.

Commençons ensemble notre chemin de l'Avent en étant, là où nous sommes, des lueurs d'espérance.

Gardons le lien et fortifions l'homme intérieur !

P. Vincent GÉRARD, P. Luc GARNIER, P. Étienne ROCHE

Horaires des Messes de semaine et adorations

| | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|--------------------|-------|----------|----------------------------|----------|----------------------------|--------------------|
| Irigny | 19h00 | 8h45 | | | | 10h30 (YouTube) |
| Saint Genis | 8h45 | 19h00 | 8h45 | 8h45 | | |
| | | | 7h30 | 19h00 | Adoration (18h00-20h00) | |
| Brignais | 19h00 | 8h45 | 8h45 | | | |
| | | | 7h30 | 19h00 | | |
| | | | Adoration (18h30-20h30) | | | |
| Chaponost | | 19h00 | | 8h45 | | |
| | | | | | | |

« Là où paraît l'évêque, que là soit la communauté. »

« Suivez tous l'évêque, comme Jésus-Christ suit son Père, et le presbyterium comme les Apôtres ; quant aux diacres, respectez-les comme la loi de Dieu. Que personne ne fasse, en dehors de l'évêque, rien de ce qui regarde l'Église. Que cette eucharistie seule soit regardée comme légitime, qui se fait sous la présidence de l'évêque ou de celui qu'il en aura chargé.

Là où paraît l'évêque, que là soit la communauté, de même que là où est le Christ Jésus, là est l'Église catholique. Il n'est pas permis en dehors de l'évêque ni de baptiser, ni de faire l'agape, mais tout ce qu'il approuve, cela est agréable à Dieu aussi. Ainsi tout ce qui se fait sera sûr et légitime. »

Lettre de Saint Ignace d'Antioche (v.35-108) aux Smyrniotes VIII, 1-2